

Une maison pour les associations

Le conseil municipal a adopté hier soir le plan de financement de la construction de la future Maison des associations, destinée à prendre place au 1 rue Vauban/100 avenue de Colmar dont la Ville est propriétaire.

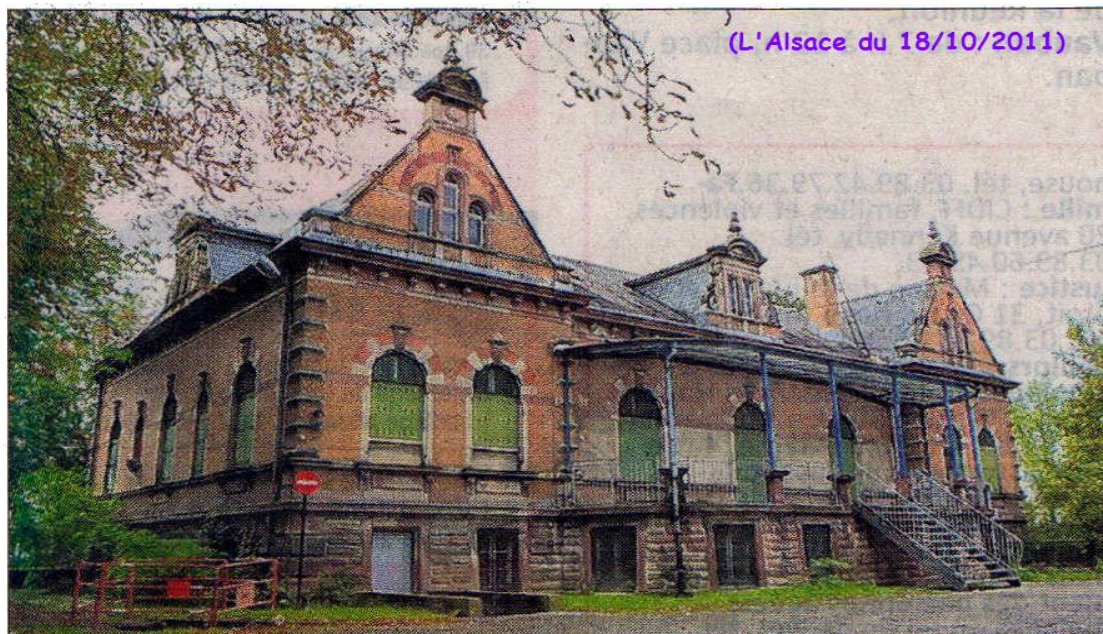
950 000 € de travaux

Le lieu en question sera l'interlocuteur naturel de tout le milieu associatif mulhousien, à qui il offrira toute une palette de services (domiciliation sous forme de boîtes aux lettres, accueil du public, salle plénière pour les assemblées générales, salles de formations, etc.).

Avant de pouvoir ouvrir ses portes, l'endroit doit néanmoins bé-

néficier d'un « lifting » complet : remise aux normes (sécurité incendie, sanitaires, accessibilité, etc.), travaux d'isolation, changement des fenêtres, réaménagement intérieur et redistribution des pièces.

Coût estimé du chantier : 950 000 € TTC, une somme réunie par l'État (40,02 %), le conseil général du Haut-Rhin (18,88 %) et la Ville (41,10 %). Thierry Sother (PS) s'inquiète de connaître le budget de fonctionnement annuel de cette nouvelle structure. Réponse : il sera nul ! Explication du maire Jean Rottner : « *Les choses se feront à budget constant et avec les effectifs déjà existants, par la réorganisation et le repositionnement des services concernés.* »



Le bâtiment du 1 rue Vauban/100 avenue de Colmar a été choisi pour accueillir la future Maison des associations — et non les services du Pôle prévention sécurité et risques urbains, comme écrit par erreur le 20 septembre dernier. Archives Denis Sollier